

## Entretien & déneigement

Veillez noter que les opérations d'entretien et de déneigement sont planifiées en fonction des heures d'ouverture de nos surfaces glacées. Celles-ci demeurent accessibles sous réserve de conditions climatiques favorables et d'un état adéquat des surfaces. En période de fortes précipitations, un délai dans les opérations de déneigement peut toutefois survenir.

## Saviez-vous que ?

En période de redoux ou de pluie, il est généralement nécessaire de fermer nos surfaces glacées afin d'assurer la sécurité des usagers et la pérennité des installations. L'utilisation d'une patinoire dans de telles conditions pourrait en compromettre l'état pour le reste de la saison.



## Prêt de matériel

Des aides au patinage, des bâtons, des casques ainsi que des pelles sont mis à la disposition des usagers. Veuillez vous informer auprès des surveillants. Des tubes sont également accessibles lorsque les conditions permettent des glissades sécuritaires.



**La Ville de Neuville se réserve le droit de fermer les surfaces glacées en tout temps, sans préavis. Nous invitons les adultes à sensibiliser les plus jeunes à l'importance du respect des règlements en vigueur, afin que chacun puisse profiter pleinement de nos surfaces.**

**Nous vous souhaitons une excellente saison de patinage et espérons avoir le plaisir de vous croiser sur nos surfaces glacées tout au long de l'hiver.**